

TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA (OEC) ET OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA (OPC) DES ÉMISSIONS EN CIRCULATION

Les taux d'intérêt des Obligations d'épargne du Canada (OEC) et des Obligations à prime du Canada (OPC) des émissions en circulation d'avril 2011 ont été établis par le ministre des Finances.

Les taux d'intérêt des OEC et des OPC en circulation s'établissent comme suit :

Taux d'intérêt pour l'année débutant le :	Obligation d'épargne du Canada		Obligations à prime du Canada	
	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen si l'obligation est détenue jusqu'au 1 avril de l'année suivante	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen ¹ si l'obligation est détenue jusqu'au 1 avril de l'année suivante
1 avril 2011	0,65%	0,65%	1,10%	1,10%
1 avril 2012	À comm.	À comm.	1,40%	1,24%
1 avril 2013	À comm.	À comm.	1,70%	1,39%

Les titres OEC en circulation

Les titres OEC en circulation des émissions figurant ci-dessous porteront le taux d'intérêt annoncé allant du 1 avril 2011 au 31 mars 2012.

S59 (1 avril 1999)	S83 (1 avril 2003)	S101 (1 avril 2006)	S119 (1 avril 2009)
S65 (1 avril 2000)	S89 (1 avril 2004)	S107 (1 avril 2007)	S125 (1 avril 2010)
S77 (1 avril 2002)	S95 (1 avril 2005)	S113 (1 avril 2008)	

Les titres OPC en circulation

Les titres OPC en circulation des émissions figurant ci-dessous porteront les taux d'intérêt annoncés pour les années annoncées.

P32 (1 avril 2003) du 1 avril 2011 au 31 mars 2013	P63 (1 avril 2008) du 1 avril 2011 au 31 mars 2014
P45 (1 avril 2005) du 1 avril 2011 au 31 mars 2014	

Émissions échues

Les émissions ci-dessous viennent à échéance le 1 avril 2011.

S71 de l'OEC (1 avril 2001) ²	P20 de l'OPC (1 avril 2001) ³
--	--

Les taux d'intérêt pour les prochaines émissions toujours en circulation seront annoncés au mois d'avril 2011.

¹ Calculs fondés sur une obligation à intérêts composés de 1000 \$

² Le produit de l'émission S71 échue qui est détenu actuellement dans un RER du Canada ou FRR du Canada sera investi dans un premier temps dans une émission à court terme de sept mois (S903 - allant du 1er avril 2011 au 1 novembre 2011) sera ensuite investi dans la nouvelle émission OEC de novembre 2011. S903 portera le même taux que celui annoncé pour les émissions OEC en circulation d'avril 2011.

³ Le produit de l'émission P20 échue qui est détenu actuellement dans un RER du Canada ou FRR du Canada sera investi dans un premier temps dans une émission à court terme de sept mois (S953 - allant du 1er avril 2011 au 1 novembre 2011) sera ensuite investi dans la nouvelle émission OPC de novembre 2011. S953 portera le même taux que celui annoncé pour les émissions OPC en circulation d'avril 2011.